

Programme de formation

Maîtriser le bilan d'une entreprise culturelle

Objectifs :

Les comptes annuels sont une source d'information essentielle sur la santé financière d'une entreprise et sa capacité à développer son activité. Or, la finalisation des comptes annuels relève d'une démarche argumentée. Les professionnels du chiffre ne détiennent pas seuls la « vérité » des comptes et le dialogue est une nécessité. Encore faut-il que les responsables de la gestion puissent maîtriser les spécificités du langage propre aux inventaires du secteur culturel.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- identifier les obligations se rattachant à la présentation des comptes annuels
- préparer et comprendre les écritures comptables d'inventaire
- échanger de manière argumentée avec des professionnels de la comptabilité
- anticiper le résultat annuel
- poser les bases d'une analyse financière de l'entreprise et de sa capacité à évoluer dans une perspective pluriannuelle

A l'issue de cette formation, l'entreprise ou le service gagnera en efficacité dans sa gestion courante et améliorera sa qualité de dialogue et d'argumentation avec ses partenaires publics ou privés.

Publics et prérequis :

Cette formation s'adresse aux personnes qui sont en charge de préparer la clôture annuelle des comptes, ainsi qu'aux gestionnaires qui souhaitent améliorer leur qualité de dialogue avec les professionnels de la comptabilité.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Cette formation articule des apports de connaissances à des exercices pratiques et une étude de cas. Les participants sont amenés à s'interroger et à enregistrer des écritures d'inventaire pour préfigurer un bilan et un compte de résultat. Afin de favoriser les échanges, le travail s'effectue en sous-groupes. Des matrices pédagogiques sur Excel évacuent la question des calculs et permettent l'autocorrection. La partie consacrée aux fondamentaux de l'analyse financière s'appuie sur des comptes annuels réels.

Durée :

21 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Éléments de cadrage : comptes annuels et droit comptable

l'interprétation globale du bilan et du compte de résultat, le rôle des annexes
les entités soumises à des obligations comptables
les principales conditions de fond et de forme
le règlement comptable des associations et fondations (applicable depuis le 01/01/2020)
la publicité des comptes annuels

Immobilisations et subventions d'investissement
les biens culturels susceptibles d'être immobilisés
la mise à jour des tableaux d'amortissement
le traitement comptable des subventions d'investissement
la mise à jour des tableaux de reprise des subventions
les sorties d'actifs immobilisés

Stocks
les biens culturels susceptibles d'être stockés
la comptabilisation des stocks en inventaire intermittent

Comptes de tiers et indépendance des exercices
les créances douteuses : dépréciations ou sorties d'actifs
les charges à payer et produits à recevoir
les charges et produits constatés d'avance
les fonds dédiés sur subventions

Contrôle de la masse salariale
l'ajustement des charges sociales
le calcul des congés payés

Traitement comptable des impôts
introduction aux impôts
les impôts commerciaux et associations
le résultat comptable et résultat fiscal

Provisions
les définition des provisions
les provisions et fiscalité

Introduction à l'analyse financière
observation commentée de comptes annuels
la structure du bilan : fonds de roulement, besoin de fonds de roulement, trésorerie
les ratios pertinents dans le cadre des entreprises subventionnées

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la

validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

Documentation :

L'ensemble de la documentation théorique est remise aux participants dès le début de la formation. Les énoncés et corrections des exercices et études de cas sont transmis au fur et à mesure de la progression.